

COMITÉ PARISIEN



DE BASKET-BALL

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 21 juin 2025 – LODGE Inn 75013 PARIS

L'Assemblée Générale est présidée par M. Oumar DIA, Président du Comité Parisien de Basket-Ball (CPBB), en présence de Madame Pascale TOURNAY, élue de la ligue IDF.

1/ OUVERTURE PAR LE PRÉSIDENT

a) COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS

Marylin ORLANDINI, Présidente de la Commission de Vérifications des Pouvoirs : « Mesdames et Messieurs, en exécution de la mission qui m'a été confiée, je vous présente mon rapport sur la vérification des pouvoirs : Conformément aux dispositions des articles 15 et 16 des statuts du Comité Parisien de Basket Ball, l'Assemblée Générale, pour délibérer valablement, doit être composée des Présidents des Associations et des licenciés individuels, représentant au moins la moitié des licenciés dont disposent ces associations :

Nombre d'Associations : 48

Nombre de licenciés individuels : 22

Nombre de licenciés au 30 avril 2025 : 7 985

Quorum exigé : 3 993

Nombre de voix présentes ou représentées : 6 800

Le quorum est atteint, je déclare valable les délibérations des assemblées générales ordinaire du samedi 21 juin 2025 ».

b) INTERVENTION DE OUMAR DIA, PRÉSIDENT DU COMITÉ PARISIEN DE BASKETBALL

Oumar DIA, Président du Comité parisien de basket, remercie les clubs pour leur présence. Il prononce ensuite son discours d'introduction et reviens sur les moments forts qui ont marqué la saison 2024/2025.

c) INTERVENTION DE PASCALE TOURNAY, ÉLUE DE LA LIGUE IDF

Pascale TOURNAY, élue de la Ligue IDF en charge du CD75, présente les actions menées par la ligue.

2/ APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU 15 JUIN 2024

- L'assemblée générale approuve le projet de procès-verbal du 15 juin 2024 à l'unanimité.

3/ RAPPORT MORAL DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Jeanne BESSE rappelle que le rapport a été adressé au club et revient sur les éléments à retenir concernant cette saison :

- Augmentation du nombre de licenciés
- Augmentation de la couverture des rencontres
- Mise en place des Trophées
- Homologation de nouvelles salles
- 2 entrées au Pôle France et 4 entrées au Pôle Ile de France

- L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport moral de la Secrétaire Générale de la saison 2024-2025.

4/ RAPPORT FINANCIER ET BUDGET 2025/2026

a) INTERVENTION DE LA TRÉSORIÈRE DU CPBB

Laure BALESTRIERE présente le rapport financier pour la saison 2024/2025. Les éléments à retenir sont les suivants :

- Montant total des charges sur l'exercice 2024 – 2025 : 703.923 €
- Montant total des produits sur l'exercice 2024 – 2025 : 751.445 €
- Résultat de l'exercice 2024 – 2025 : + 47.522 €

Ce résultat s'explique par :

- une subvention exceptionnelle liée à des animations durant les JO 2024
- la restructuration de l'équipe salariale

b) INTERVENTION DU VÉRIFICATEUR AUX COMPTES DU CPBB

Denis CIMEN, vérificateur aux comptes pour la saison 2024-2025 a pu vérifier les documents qu'il souhaitait. Le contrôle a eu lieu le 19 juin 2025. Il atteste de la régularité et de la sincérité des comptes qui ont été présentés ce jour.

c) VOTE DU RAPPORT FINANCIER ET DU QUITUS

- Après présentation du rapport financier par la trésorière et avoir entendu l'intervention du vérificateur des comptes, l'assemblée générale approuve les comptes de la saison 2024-2025.
- L'assemblée générale approuve les actes de gestion accomplis par le comité directeur au cours de la saison écoulée, et donne quitus à ses membres pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice 2024.
- L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat de la façon suivante : report à nouveau du résultat de l'exercice.

d) PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL

Laure BALESTRIERE présente le budget prévisionnel pour la saison 2025/2026 :

CHARGES		PRODUITS	
ACHATS DIVERS	73 500€	PRESTATION DE SERVICE	621 250€
ACHATS DIVERS - REVERSEMENT FFBB / LIFBB	370 000€	SUBVENTIONS	78 680€
ACHATS ET SERVICES EXTERIEURS	55 700€	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-€
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	39 800€		
IMPOTS ET TAXES	6 500€		
REMUNERATIONS ET CHARGES SOCIALES	139 430€		
AUTRES CHARGES	8 000€		
DOTATIONS AUX PROVISIONS	7 000€		
TOTAL DES CHARGES	689 930€	TOTAL DES PRODUITS	689 930€

e) VOTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL

- L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel qui lui a été présenté.

5/ INTERVENTION DES PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS

a) COMMISSION RSE

Alexis BESSON présente le pôle RSO et félicite les clubs qui se sont déjà inscrit dans cette démarche. Il cite les clubs ayant obtenu le Label Citoyen - Environnement – Social – Éthique :

- La Salésienne de Paris
- Eiffel Basket Club
- Stade Français Basket
- Paris Lady Basket
- Paris basket 15
- PARIS Basket Association
- La Domrémy Basket 13
- Basket Paris 14

Il rappelle qu'il se tient à la disposition des clubs qui voudraient se développer sur ce thème.

b) COMMISSION DES OFFICIELS

La CDO a pour mission de fidéliser et former les jeunes arbitres en assurant un suivi régulier, des observations et des actions de valorisation, avec l'objectif à terme de couvrir la D2. Elle collabore avec les clubs pour préparer les candidats et s'engage dans la prévention des incivilités grâce à une charte.

Parmi les actions phares de la saison 2024-2025 figurent les formations initiales (53 candidats dont 33 validés) et continues (QCM, analyses vidéo, matchs amicaux, rassemblements). La formation des arbitres adultes en soirée, organisée de décembre à février au gymnase Paul Meurice avec le Paris Lady Basket, a été un vrai succès : 7 candidats, tous validés. Autre moment fort, la première journée des arbitres parisiens en mai 2025, qui a permis de réunir le corps arbitral dans un cadre convivial avec concours, récompenses et échanges autour du recyclage.

Au total, environ 2000 matchs ont été couverts, 45 arbitres observés au moins une fois, et plusieurs jeunes ont intégré le niveau régional. Ces résultats illustrent l'importance des rassemblements, de la formation continue et de la cohésion au sein de la CDO.

N'hésitez pas à faire appel à la CDO pour vous aider sur des désignations !

c) COMMISSION SPORTIVE

Jérémy MEYNARD présente les évolutions à retenir pour la saison 2025/2026 :

- TQR :

Le Comité va demander aux clubs de mettre à disposition des salles.

Les clubs ayant une équipe déjà qualifiée en R3 ne pourront participer.

- L'assemblée générale approuve à l'unanimité ces modifications.

- Coupes / Trophées :

Le Comité propose de ne pas reconduire les trophées. Les clubs proposent de maintenir les trophées avec les coupes si certaines modifications ont lieu :

- modification des participations en coupe et trophée (1 seule équipe, répartition en fonction du niveau)
- engagement facultatif pour les catégories jeunes
- précisions sur les conditions pour reverser vers les trophées

- L'assemblée générale décide de maintenir les trophées sous réserve de ces modifications (4 clubs contre, 24 clubs pour).

- Championnats Jeunes :

Une modification formule va être faite sur les formules des championnats jeunes qui se découperont en 3 temps :

Phase 1 : Brassage à 4 équipes

Phase 2 : les équipes arrivées 1ères du brassage joueront pour l'accès à la R4

Phase 3 : Répartition en divisions selon les résultats du brassage

- L'assemblée générale approuve à l'unanimité ces modifications.

d) COMMISSION QUALIFICATION

Pour la saison 2024/2025, Paris compte 7 985 licenciés, soit une légère hausse de 1,28 % (+101 licences) par rapport à l'an dernier. Le taux de renouvellement s'établit à 66,32 %, en légère baisse (-1 %). La majorité des licences (66,2 %) sont qualifiées entre septembre et octobre, et les saisies manuelles chutent à seulement 9,6 %, preuve que le module de pré-inscription est désormais bien adopté par les clubs.

La répartition femmes/hommes reste stable, avec une progression minime côté féminin (+0,36 %). Côté pratiques, on note de fortes hausses pour l'arbitrage (+15,6 %), l'officiat hors arbitrage (+20,4 %) et le micro-basket (+33,3 %), tandis que la part des joueurs reste stable.

e) COMMISSION SALLES ET TERRAINS

Pour cette première saison à la tête de la commission Salle et Terrain, j'ai pu constater que beaucoup de salles parisiennes ne sont pas encore homologuées. Ce constat s'appuie sur l'état des lieux transmis par la FFBB, et je tiens à remercier tout particulièrement Théo Federman pour son accompagnement constant.

Le chantier est immense et ne peut pas être mené seul : les relevés d'homologation demandent au minimum deux personnes. Cette année, nous avons réalisé 4 relevés, qui ont permis d'aboutir à 3 homologations.

Je remercie également les clubs et responsables de gymnases qui ont collaboré avec nous. La priorité reste l'homologation des terrains accueillant les compétitions nationales, régionales et pré-nationales. Je rappelle que, sans homologation, une salle ne peut légalement accueillir de compétition officielle.

f) COMMISSION TECHNIQUE

Cette saison, le pôle technique a concentré son action sur deux priorités : la formation des cadres et la formation des jeunes joueurs.

Côté encadrants, la volonté est claire : enrichir l'offre de formation avec de nouveaux modules comme la vidéo ou la préparation physique. Nous avons accompagné les Brevets Fédéraux et les certificats de spécificités du Diplôme d'Entraîneur Territorial. Les sessions ont réuni une quarantaine de candidats, preuve d'un vrai dynamisme. L'équipe technique régionale s'est réunie régulièrement afin d'harmoniser les pratiques et d'améliorer nos dispositifs de détection.

Côté jeunes, le travail de détection s'est intensifié, notamment en U13 et U14, avec une présence accrue sur les tournois et une forte collaboration avec les entraîneurs parisiens. Les sélections U13 et U14 ont participé aux différents TIC avec des résultats encourageants : plusieurs joueuses et joueurs sont désormais suivis par le pôle. Fait marquant cette année : l'élargissement et la féminisation des staffs, ce qui est une avancée importante.

En bilan, les résultats sportifs sont positifs, mais surtout, la proximité avec les clubs et les entraîneurs nous a permis de ne laisser passer aucun talent. Pour l'avenir, l'objectif est de poursuivre ce maillage, d'améliorer l'accompagnement extra-sportif et de renforcer encore la détection.

g) COMMISSION MINIBASKET

Les clubs ont organisé de nombreux plateaux, en hausse cette année, et je les remercie pour leur accueil et leur investissement. Côté scolaire, 5 clubs ont participé, avec une vingtaine d'écoles et plus de 800 enfants ayant pu découvrir le basket sur une centaine de créneaux.

Le Label Départemental des Écoles de Minibasket a été renouvelé pour le PUC Basket, la Salésienne de Paris et l'Eiffel Basket Club. La Fête Nationale du Minibasket, le 25 mai à Charles Moureu, a réuni près de 350 jeunes, malgré quelques contraintes liées à la météo.

Merci à tous les dirigeants, entraîneurs, bénévoles et salariés du comité, qui permettent à nos jeunes de pratiquer le basket dans les meilleures conditions.

6/ DÉSIGNATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FÉDÉRALE

L'Assemblée générale procède à la désignation des représentants à l'Assemblée générale fédérale :

Titulaires :

- Marylin ORLANDINI et Oumar DIA

Suppléants :

- Olivia INNOCENT et Alain SAVIGNY

- L'assemblée générale approuve à l'unanimité ces désignations.

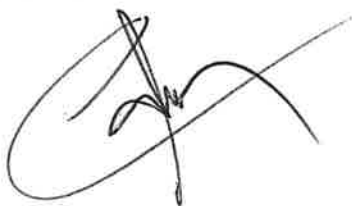
7/ REMERCIEMENTS – CLÔTURE

Le Président du Comité Parisien de Basket-Ball remercie les clubs présents pour leur investissement au niveau du développement du basketball parisien.

Il fait un appel pour participer aux différentes commissions. Beaucoup de choses se développent.

Il remercie les clubs et les élus de leur présence et de leur confiance.

Le Président : Oumar DIA



La Secrétaire Générale : Jeanne BESSE

